



Aux Délégués Titulaires du Syndicat de la Juine  
Aux Délégués Suppléants du Syndicat de la Juine  
A l'attention M. le Trésorier Etampes Collectivités

Etampes, le 15 Décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à la séance du 14 décembre 2022, qui n'a pu se tenir en l'absence du quorum, et conformément à l'article L2121-17 du CGCT, Je vous prie de bien vouloir assister au Comité Syndical reprogrammé le :

**Mardi 20 décembre 2022 à 16h30**  
**Au Siège du SIARJA**  
39 Avenue des Grenots 91150 ETAMPES

**L'ordre du jour reste inchangé :**

- 1) Information de la Présidente,
- 2) Approbation du Procès-Verbal du 20 octobre 2022,
- 3) Convention adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 du CIG,
- 4) Convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CIG,
- 5) Approbation d'un Règlement Budgétaire et Financier dans le cadre du passage à la nomenclature comptable M57,
- 6) Demande de subvention au CD91 pour le programme pluriannuel d'entretien de la Juine 2023,
- 7) Demande de subvention pour l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'étude de fonctionnalité hydraulique et écologique des Marais d'Itteville,
- 8) Dissolution du SIARC : transfert des ouvrages construits sur le ru du mauvais temps et transfert des archives au SIARJA
- 9) Demande de Subvention et autorisation de lancement du marché pour l'étude/modélisation du ruisseau du Mauvais temps,

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Présidente, Maryvonne STEBENALER

En cas d'empêchement, il appartient au délégué titulaire de contacter son suppléant pour se faire remplacer.  
**Merci de bien vouloir confirmer, votre présence (ou absence) par mail ou téléphone**

